



Cdi et stage se cumulent-ils?

Par **Pikaboo**, le **18/01/2010** à **10:59**

Bonjour à tous, rn il se peut que je sois acceptée pour effectuer un stage de 5 mois à l'étranger. rn C'est une opportunité unique et je ne veux vraiment pas laisser passer cette chance. rn D'un autre côté, je suis salariée, depuis deux mois et j'adore mon boulot... rn Pensez-vous qu'il est possible, enfin, que le boss soit d'accord, de mettre mon CDI « en attente » disons et me laisser aller faire ce stage puis reprendre mon boulot rn après ? rn J'attends déjà d'avoir la réponse pour le stage (il commence en octobre) avant de lui rn en parler mais je flippe un peu tout de même... rn Mais je veux dire que, si je fais du bon boulot ici et que tout se passe bien, il peut rn prendre qqun pour me remplacer tant que je suis pas là en sachant que le stage ne rn donne pas suite à une possible embauche et que je vais donc sûrement revenir. rn rn Merci d'avance...